

## Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 11 avril 2024

### Ordre du jour proposé :

1. Accueil et bienvenue ;
2. Approbation de l'ordre du jour ;
3. Présentation et adoption du rapport d'activité ;
4. Présentation du rapport des comptes 2023 ;
5. Approbation du rapport des comptes 2023 ;
6. Adoption du programme d'activité de l'Association pour l'année 2024 ;
7. Questions diverses.

### 0. Liste de présence et validité de l'Assemblée

Une liste de présence ayant été préparée, cette dernière est remplie et signée par les membres présents (voir annexe).

### 1. Accueil et bienvenue

Le Président (A. Bryner) ouvre la séance à 18 h 35 à Nyon (Hôtel Ambassador), souhaite la bienvenue aux membres présents et confirme que, conformément à ses statuts, l'Assemblée a été valablement convoquée par son intermédiaire.

### 2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé n'appelant aucune remarque ou question, il est accepté à l'unanimité.

### 3. Présentation et adoption du rapport d'activité

Après avoir brièvement rappelé la raison d'être de l'Association, notamment sa grande utilité sur le plan fiscal (entière déduction des primes payées à notre Fondation de prévoyance Profmed & Prolibera en qualité d'affilié facultatif), ses principaux services et ses valeurs, le Président passe la parole au trésorier (R. Racine) qui présente les points clés de l'activité de l'Association en 2023 :

- Organisation des séminaires de printemps et d'automne, avec à chaque fois deux sessions (une à Lausanne, l'autre à Genève) qui ont donné l'occasion à des conférenciers de haut niveau (Me Marc Balavoine, Me Didier Nsanzineza, Me Alexandre Staeger, M. David Bernardet de la Fiduciaire DRB, M. Cyril Schaer du Groupe Fiduciaire Michel Favre SA, notre Vice-Président Philippe Schwarm, nos partenaires de ReCcyber) de présenter des exposés consacrés à des thèmes d'actualités pour nos membres :
  - o La nouvelle loi sur la protection des données.
  - o La cybersécurité, la protection des données et les médecins.
  - o La transmission du cabinet médical.
  - o Prévoyance et fiscalité : solutions et avantages fiscaux pour les médecins indépendants.
- Organisation, lors de l'Assemblée générale d'une conférence-débat sur le thème de la situation du médecin de famille en Suisse, avec pour modérateur M. Philippe Schwarm et en présence de Madame Simone de Montmollin, conseillère nationale et du Dr. Sébastien Jotterand, Vice-Président de l'Association mfe (Médecins de Famille et de l'Enfance suisse).

- Conclusion d'un partenariat avec le Groupe Fiduciaire Michel Favre SA.
- Ces efforts pour développer la visibilité de Profmed, associés à ceux des partenaires commerciaux de l'association (Sfaeras dont notre Vice-Président, Philippe Schwarm a rejoint l'organisation), ont eu pour résultat spectaculaire l'affiliation de 108 nouveaux membres.

S'agissant de ce dernier point, le Dr. Polikar intervient pour demander d'où proviennent médecins nouveaux membres. Il lui est répondu qu'il s'agit pour une part de jeunes médecins qui s'installent, mais essentiellement de médecins qui ont suivi Ph. Schwarm parce que l'offre de services de Profmed est attractive.

#### **4. Présentation du rapport des comptes 2023**

Les comptes de l'exercice 2023 sont présentés de manière claire et synthétique par M. David Bernardet, de la Fiduciaire DRP qui les a établis, et que nous remercions vivement.

#### **5. Approbation des comptes 2023**

Les comptes 2023 n'entraînant aucune question, ils sont approuvés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge au Trésorier et au Comité.

#### **6. Adoption du programme d'activité de l'Association (pour l'année 2024)**

Ce point est traité par Ph. Schwarm, Vice-Président de l'Association.

S'inscrivant dans la continuité de la nouvelle dynamique impulsée en 2023, mais en prévoyant de la renforcer encore, ce programme est bien étoffé :

##### Notoriété :

- Relation presse (nouvelle dynamique)
- Site internet (refonte nouvelle marque)
- Newsletters

##### Événementiel :

- Deux séminaires Médecins (2 sessions) au printemps sur les thèmes de la responsabilité civile du médecin, d'une part, sur les réformes AVS21 et LPP21 d'autre part.
- Deux autres séminaires médecins pour la session d'automne, dont les dates précises et les thèmes doivent encore être validés.

Ce programme est adopté.

## 7. Questions diverses

En réponse à une question posée, le Président, Alexandre Bryner donne quelques explications relatives au contrat d'assurance-vie collective auprès d'AXA dont l'Association est preneur d'assurance. Il explique en particulier que Profmed n'a pas les moyens de gérer les mutations et qu'en conséquence c'est Sfaeras qui le fait. D'où les écritures y relatives dans les comptes.

Le Président clôt l'Assemblée générale à 18 h 58.

Genève, le 3 juin 2024

La Direction

A. Bryner

R. Racine

